

Août 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

Econopolis Climate Fund

Gestionnaires du compartiment :



Bernard Thant



Gino Delaere

Description du compartiment

Econopolis Climate Fund est un compartiment d'Econopolis Funds SICAV, un organisme de placement collectif luxembourgeois de type UCITS, dont la société de gestion est BLI – Banque de Luxembourg Investments, opérant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions, et pour lequel Econopolis Wealth Management SA intervient en tant que délégataire de la gestion de portefeuille.

Vue d'ensemble du compartiment

General

Compartiment de :	ECONOPOLIS FUNDS
Date de lancement :	Août 2021
Horizon d'investissement :	5 ans
Devise :	EUR
Parts :	Capitalisation & Distribution
Code ISIN Classe A Capitalisation :	LU2271207974
Code ISIN Classe A Distribution :	LU2271208196
Encours :	EUR 109.37 M
Rapport de la VNI :	L'Echo, De Tijd
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation° :	2.0% (CAP & DIS)
Frais de transaction :	0.1% (CAP & DIS)
Commission de performance :	s.o.
Frais d'entrée :	max. 3.0%
Classification SFDR° :	Compartiment Article 8
Autorisé en :	Belgique

Valeur nette d'inventaire

VNI° Classe A-Cap :	EUR 117.18
VNI° Classe A-Dis :	EUR 117.21

Rendements Annuels A(CAP)	2025	2024	2023	2022
LU2271207974	3.97%	2.18%	1.62%	-9.73%
Rendements Cumulés A(CAP)	Year To Date°		Month To Date°	
LU2271207974	20.25%		-0.17%	
Rendements Actuariels° A(CAP)	1 an	3 ans	Depuis la création	
LU2271207974	22.28%	7.58%	3.70%	

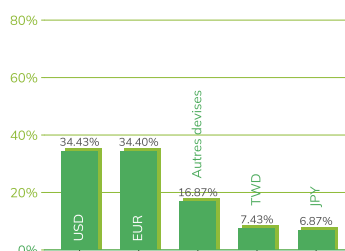
VNI° Évolution Econopolis Climate Fund (LU2271207974; CAP)



Avertissement : les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs ni de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais et taxes d'entrée et de sortie.

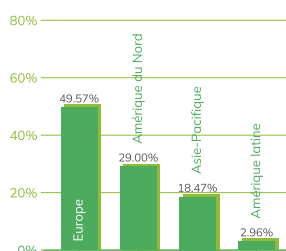
Répartition par devise

pourcentage du total*

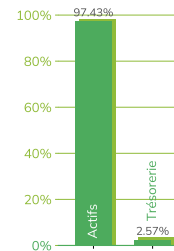


Répartition géographique d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment

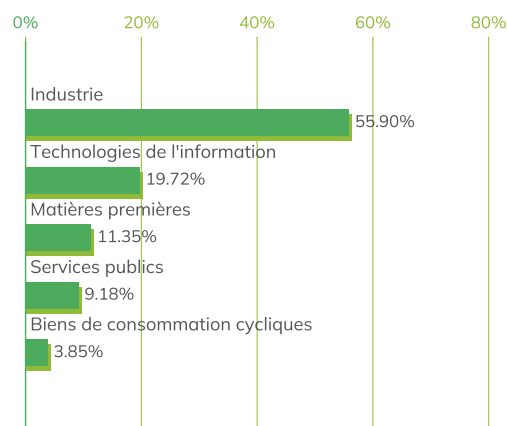


Allocation d'actifs



	Aperçu d'actifs	% Total	Devise
1	Delta Electronics	4.0	TWD
2	Veolia Environnement	3.94	EUR
3	Schneider Electric	3.61	EUR
4	Cie de Saint-Gobain	3.6	EUR
5	Infineon Technologies	3.53	EUR
6	Chroma ATE	3.43	TWD
7	Waste Management	3.38	USD
8	Iberdrola	3.37	EUR
9	Metso Outotec	3.35	EUR
10	Air Liquide	3.3	EUR
Nombre de positions° : 39			

Répartition sectorielle d'actifs



Commentaire du gestionnaire

En août, les gestionnaires ont pris une nouvelle position dans Sika, un leader mondial de la chimie de la construction. L'entreprise a publié de solides résultats semestriels et relevé ses prévisions de croissance du chiffre d'affaires, portées par des marges améliorées. Sika est en outre bien placée pour profiter de la demande de construction et de rénovation économes en énergie, ce qui s'inscrit dans la thématique climatique du compartiment. Pour le reste, la sélection est restée inchangée. Le cœur du compartiment reste constitué d'entreprises qui rendent possible la transition vers une économie moins carbonée, avec des noms tels que Schneider Electric, Veolia, Saint-Gobain et Iberdrola. Ces entreprises continuent de profiter des investissements structurels dans l'électrification, la gestion de l'eau et des déchets et les infrastructures de réseau.

Risque



Pour l'indicateur de risque, il est supposé que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier fortement si vous vendez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins. L'indicateur de risque synthétique constitue une ligne directrice pour le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs subissent des pertes sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou de l'absence de liquidités suffisantes pour effectuer des paiements. Nous avons classé ce produit dans la catégorie 4 sur 7 ; il s'agit d'une catégorie de risque moyenne. Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées comme modérées et qu'il existe un risque que nous ne puissions pas vous payer en raison de conditions de marché défavorables. Soyez conscient du risque de change. Vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de la devise de référence, de sorte que le rendement final dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Le compartiment est également exposé aux risques matériels pertinents suivants, qui ne figurent pas dans l'indicateur de risque/ d'autres facteurs de risque peuvent exister. Comme ce produit n'est pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre mise. Veuillez consulter le prospectus du produit pour plus d'informations sur les risques.

Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable basée sur quatre stratégies : exclusion négative^o, sélection fondée sur des normes^o, intégration ESG^o et une approche « best-in-universe » dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction nuisible de pétrole et de gaz sont exclues. Le compartiment exerce également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien. Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, au moyen d'un portefeuille géré activement, un gain patrimonial à long terme sur leur investissement. Le compartiment doit détenir au moins 90% de ses actifs nets en actions. Il investit dans des actions et d'autres instruments de nature actionnariale d'entreprises actives sur les marchés développés (tels que, sans s'y limiter, l'Europe, les États-Unis et le Japon) et peut également investir dans des entreprises actives sur les marchés émergents. L'univers du compartiment est conçu pour sélectionner des entreprises dont le modèle économique vise à offrir des solutions, ou des éléments de solutions, ou qui ont adapté leur modèle économique aux défis croissants du changement climatique. Il n'existe aucune restriction concernant les devises ou les régions géographiques. Les choix effectués par le gestionnaire d'investissement sont de nature discrétionnaire et reflètent ses anticipations et sa vision stratégique. La sélection des investissements repose sur des évaluations financières continues, une analyse de l'environnement macroéconomique et du profil spécifique de l'émetteur, ainsi que des développements futurs. La politique d'investissement du compartiment s'appuie, pour ce qui est de la sélection des obligations, sur trois piliers : une approche disciplinée et progressive de la recherche et de l'analyse par le gestionnaire d'investissement, une philosophie unique non fondée sur des indices de référence, et l'importance de la recherche sur le terrain. Les investissements sont davantage fondés sur des convictions que sur des benchmarks : convictions liées aux activités, aux pays et aux entreprises. Le compartiment peut investir dans des produits dérivés financiers, tels que futures, options, contrats à terme sur devises, credit default swaps ou swaps de taux, afin d'atteindre ses objectifs d'investissement et de couvrir les risques. Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Une politique de placement durable s'applique à ce compartiment et peut être consultée sur <https://www.econopolis.be/fr/fondsen/fondsendocumentatie/>. Des informations complémentaires sur la durabilité figurent dans le prospectus du fonds. Référence : Le portefeuille est géré activement sur une base discrétionnaire sans référence à un indice de référence. Souscriptions et rachats : quotidiens. Veuillez contacter votre distributeur pour connaître l'heure limite d'introduction des ordres.

Réglementation fiscale

Précompte mobilier sur les dividendes* : 30% (uniquement applicable au DIS)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de vente* : 1.32% (max. €4.000) (uniquement applicable au CAP)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de conversion* : CAP -> DIS : 1.32% (max. €4.000); DIS -> CAP : 0%.
 Taxe sur les plus-values sur actifs financiers* : 10% sur les plus-values réalisées depuis le 01/01/2026, avec une exonération annuelle de €10.000/personne (indexée, cumulable jusqu'à €15.000); les plus-values historiques jusqu'au 31/12/2025 sont exonérées. L'investisseur doit lui-même entreprendre les démarches nécessaires. * applicable aux personnes physiques résidant en Belgique

Avertissement

Le compartiment n'a été approuvé que pour la distribution en Belgique. Le prospectus et le document d'informations essentielles sont disponibles sur ce site internet. Le présent document est un document général destiné à un large public et ne se fonde pas sur des informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation des connaissances et de l'expérience du lecteur ni de sa situation financière ou de ses objectifs d'investissement n'a été effectuée. Il est donc possible que les instruments financiers mentionnés dans ce document ne soient pas appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document contient exclusivement des informations sur les produits décrits et ne constitue pas un conseil en investissement.

Le prospectus en vigueur (EN), le document d'informations essentielles (NL, FR, EN) et le dernier rapport annuel contrôlé (NL) de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de Conventum TPS, 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Ces documents doivent être lus avant toute souscription. Le dernier rapport semestriel peut fournir des informations complémentaires. La valeur de ce produit peut être consultée sur le site De Tijd.

Plaintes :

- Service des plaintes de Crelan, ANT10103, Sylvain Dupuislaan 251, 1070 Bruxelles, ou via ce formulaire.
- Ombudsman en cas de litiges financiers, Ombudsfm ASBL, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 bte 2, 1000 Bruxelles, e-mail : ombudsman@ombudsfm.be.

La société de gestion de l'OPC a la nationalité luxembourgeoise. Elle peut décider de mettre fin à la commercialisation du compartiment en Belgique.

Les investisseurs peuvent obtenir un résumé de leurs droits (disponible en néerlandais, français et anglais) sur cette page internet.

Document commercial : il s'agit d'une communication publicitaire. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations essentielles avant de prendre une décision d'investissement.

Contact

Crelan NV
 Sylvain Dupuislaan 251
 1070 BRUSSEL

Tel. +32 2 558 71 11
myCrelan@crelan.be
www.crelan.be
 Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

Termes techniques°

Rendement actuariel	Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestissement des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.
Frais de gestion	La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.
Fundsquare	Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).
Classification SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.
VNI (Valeur Nette d'Inventaire)	Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).
Nombre de positions	Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.
Sélection négative	Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.
Filtrage fondé sur les normes	Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.
Intégration ESG	Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.
Month To Date	Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Year To Date	Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Biens de consommation de base	Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande.
Biens de consommation	Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession.
Pays émergents	Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.
Des matières premières	Entreprises actives dans l'extraction et la transformation de matières premières de base telles que les métaux, l'exploitation minière, la chimie et les produits forestiers.